

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Ensemble Lang etr-1-371

# RÈGLES

DE LA

# CONSTRUCTION LATINE

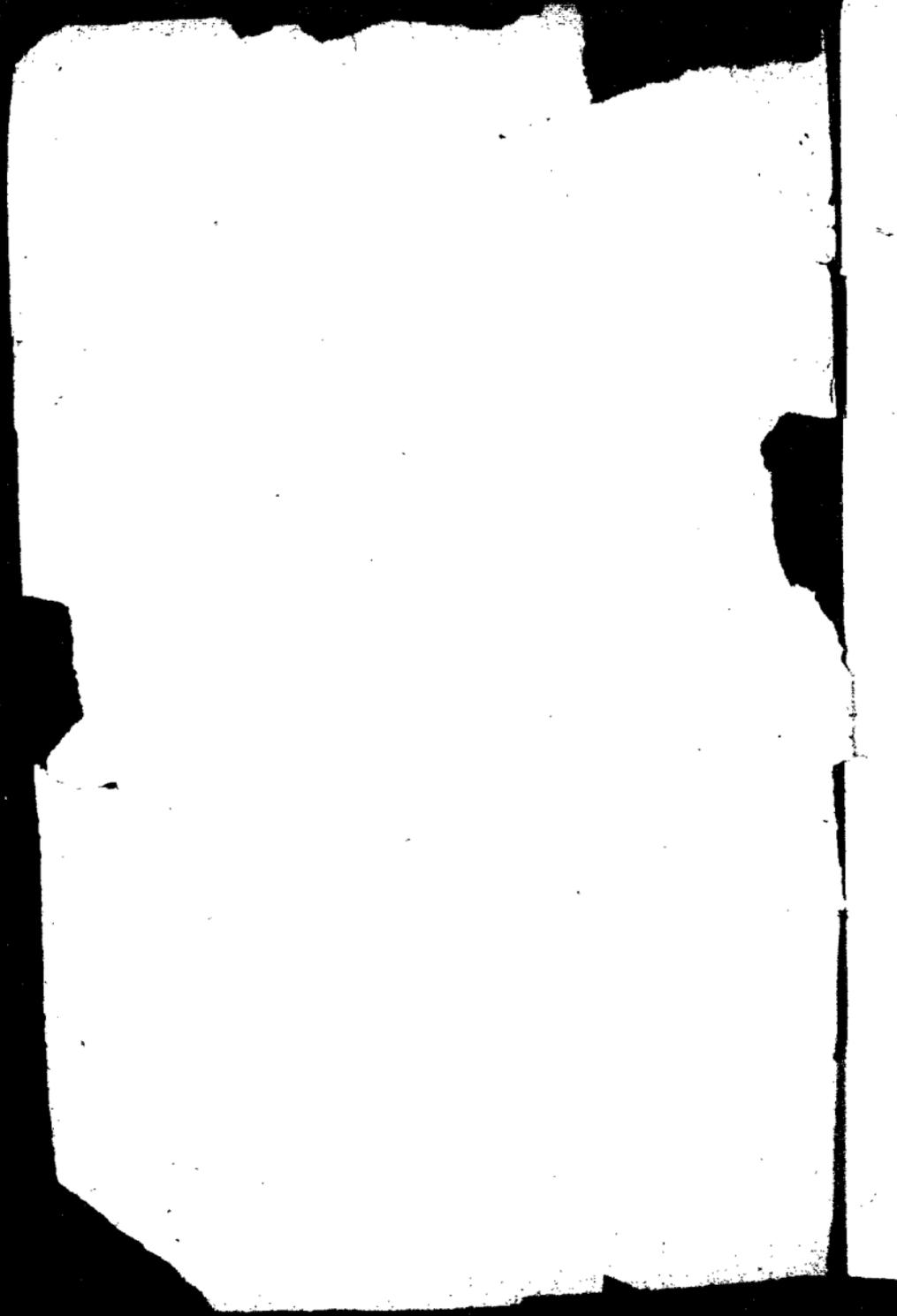


*Joseph*  
*Georges*

QUÉBEC

OS. DUSSAULT, IMPRIMEUR

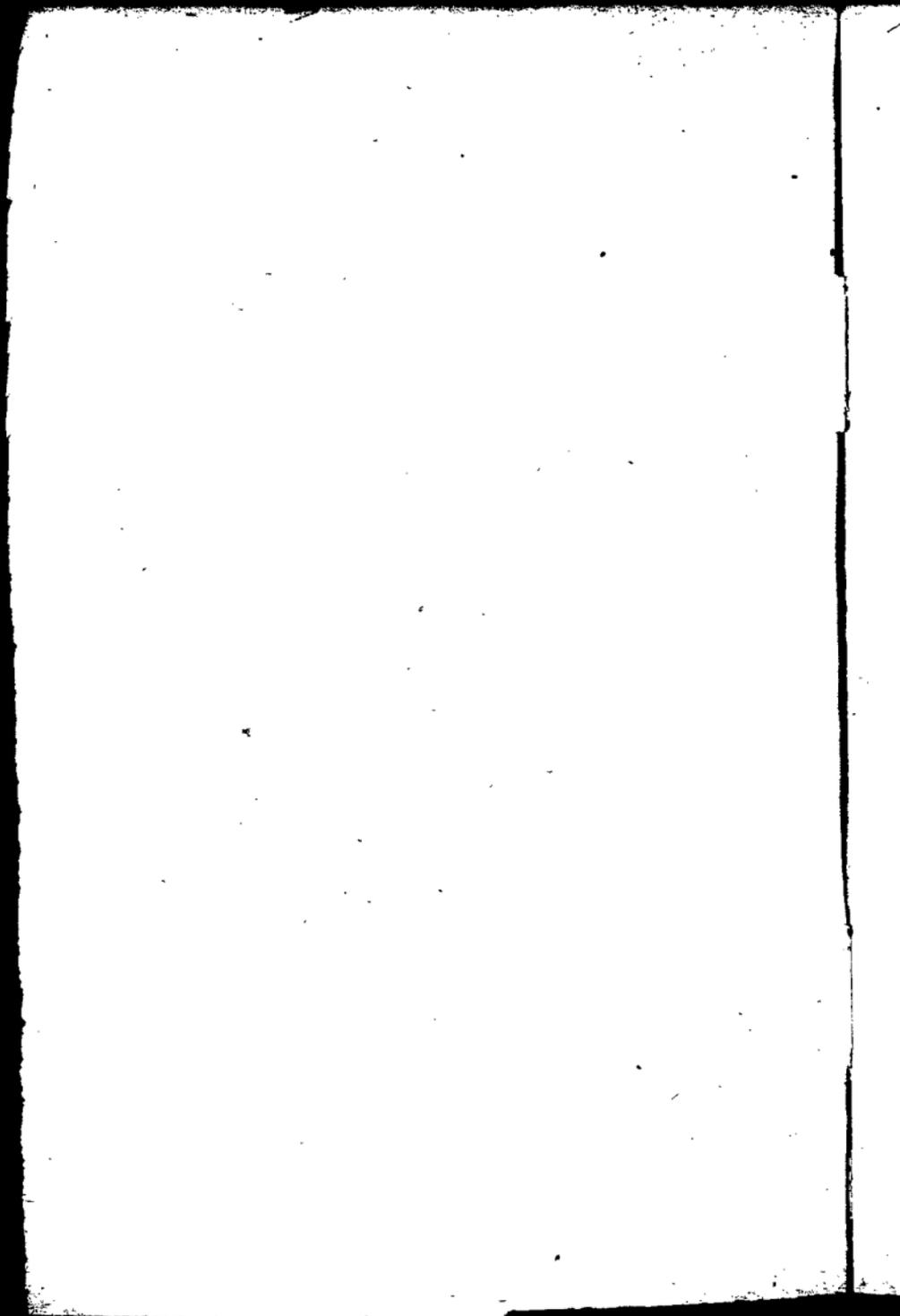
1890



REGLES

DE LA

CONSTRUCTION LATINE



# REGLES

DE LA

## CONSTRUCTION LATINE

---

### I. CONSTRUCTION DE LA PHRASE.

1. Quoique la langue latine, dans la construction de sa phrase, soit beaucoup plus libre que la plupart des langues modernes, il ne faut pas croire cependant que la place des mots y soit indifférente, ou laissée au hasard ; il y a toujours un certain ordre qui est plus en harmonie avec la pensée, et dont on ne s'écarte jamais sans motif.

2. L'ordre naturel de la phrase latine, dans le simple récit, consiste à mettre le sujet au commencement, ou immédiatement après les conjonctions et autres particules transitives ; ensuite le régime et les cas obliques avec tous les accessoires, puis enfin le verbe. Ex. : *Tum Cæsar omnem equitatum suis auxilio misit.*— *Confestim rex his ferme verbis Patres consulebat.*

3. Mais, sitôt que le discours devient plus animé, la phrase suit de plus près la pensée, et l'on met

tout d'abord le mot qui représente le mieux l'objet qu'on a en vue, ou sur lequel on veut attirer l'attention. Ainsi, quand le consul Marius, vivement piqué des orgueilleux dédains de la noblesse, s'écrie avec indignation: *Invident honori meo*, il fait ressortir, en mettant le verbe en premier lieu, le vrai motif qui les acharne contre lui, la jalousie, *invident*. Au lieu que, s'il eût voulu faire entendre que c'était à sa dignité plutôt qu'à sa vie ou à ses biens qu'on en voulait, il aurait dit: *Honori meo invident*. Enfin, s'il avait voulu dire qu'on était jaloux de sa dignité plutôt que de celle d'un autre, il aurait construit: *Meo invident honori*.

4. On mettra donc au commencement de la phrase :

Le *sujet*, quand il sera l'objet principal de la pensée.

Ex. : *Catilina ipse pertimuit, profugit ; hi quid expectant ?*  
CIC. Jusqu'à Catilina lui-même, qui a tremblé et pris la fuite ; (et ses complices) eux, qu'attendent-ils ?

Le *verbe*, quand on voudra faire remarquer l'action même exprimée par ce verbe. Ex. : *Fuisti apud Leccam illa nocte, Catilina ; distribuisti partes Italiæ ; statuisti, etc.* CIC.

Le *régime*, quand on voudra, pour ainsi dire, montrer l'objet avant de désigner l'action. Ex. : *Tantum enim mansuetudinem, tam inusitatam, inauditamque clementiam tacitus nullo modo præterire possum.* CIC.— *Cælum, non animum, mutant qui trans mare currunt.* HOR. C'est le climat, et non le cœur, qui change, quand on passe les mers.

L'*adverbe*, ou ce qui en tient lieu, quand on voudra attirer l'attention sur quelque circonstance particu-

lière. Ex. : *Frustra meæ vitæ subvenire conamini.*  
CÆS. C'est en vain que vous voulez pourvoir à ma vie. — *Vix molem istius invidiæ sustinebo.* CIC. J'aurai peine à supporter le poids de cette haine.

5. Après le premier mot de la proposition, c'est le dernier qui est le plus important ; et, quand on ne termine pas par le verbe, ce doit être par un mot encore plus significatif. Ex. : *Jam non possum oblivisci meam hanc esse patriam.* — *Rex erat prætoribus nota solis ; ignorabatur a cæteris.*

6. Quant au milieu ou au corps de la phrase, on met ordinairement les accessoires avant plutôt qu'après l'idée principale, les cas obliques avant les mots qui les régissent, c'est-à-dire que le plus souvent on met en premier lieu ce qui en français se trouve à la fin. Ainsi, au lieu de *Timebat moram ejus rei longinquitatemque temporis*, on dira : *Ejus rei moram temporisque longinquitatem timebat.*

7. Cependant il vaut mieux déterminer l'ordre des mots par l'importance qu'on leur donne, et placer d'abord celui sur lequel on veut attirer l'attention. Ainsi l'on dira : *Felicitatis causa et initium fuit illa calamitas*, ce fut une source de bonheur que cette calamité. Tandis que, dans la phrase suivante, on conservera la construction naturelle : *Ille profecto causa felicitatis fuit*, c'est bien lui qui a été la cause de ce bonheur. La première construction fait ressortir l'idée d'un bonheur singulier et inattendu ; au lieu que la seconde fait connaître avant tout la cause particulière de ce bonheur.

## II. CONSTRUCTION DE LA PÉRIODE.

1. Les phrases simples qui entrent dans la composition de la période, sont soumises en général aux mêmes règles que la phrase détachée ; seulement, il faut éviter de leur donner une construction trop uniforme. C'est ainsi que Cicéron, au lieu de dire, *Tantus est enim splendor in laude vera, tanta dignitas in magnitudine animi et consilii, ut...* construit le second membre : *tanta in magnitudine animi et consilii dignitas, ut...*

2. Les phrases incidentes en général se placent mieux au commencement ou au milieu de la phrase principale, qu'à la fin. Ex. : *Quibus rebus cognitis, Cæsar, media nocte silentio projectus, ad hostium castra mane pervenit.*

3. Les phrases subordonnées, qui sont liées à la phrase principale par des conjonctions qui ne sont pas copulatives, se placent élégamment au milieu de la période, de manière à former une incise ; ce que l'on fait surtout quand les propositions ont le même sujet. Ainsi, au lieu de : *Scipio exercitum in Africam trajecit, ut Annibalem ex Italia deduceret*, on dira : *Scipio, ut Annibalem ex Italia deduceret, exercitum in Africam trajecit.*

4: Mais, quand le sujet de la proposition subordonnée ou incidente est en même temps le régime de la proposition principale, ce régime se place le premier, et le sujet de la phrase secondaire est sous-entendu. Ainsi, au lieu de : *Quum dictator fuisset Manlius, Pomponius ei diem dixit*, on dira : *Manlio, quum dictator fuisset, Pomponius diem dixit.*

5. La période est construite avec plus d'art encore, quand la proposition principale n'a ni le même sujet; ni le même régime, que la proposition incidente. Ex. : *Credo ego vos, judices, mirari quid sit quod, quum tot summi oratores hominesque nobilissimi sedeant, ego potissimum surrexerim qui, etc.* Vous êtes étonnés sans doute, juges, de voir que j'ose me lever pour... lorsqu'il y a sur ces sièges tant de grands orateurs et de personnages distingués.

### III. RÈGLES POUR DÉTERMINER LA POSITION RELATIVE DES DIFFÉRENTES PARTIES DU DISCOURS.

1. Les *substantifs* d'apposition se mettent après le substantif principal, quand ils ont pour but de le désigner d'une manière spéciale, comme les noms de dignité, de profession, de parenté, de louange ou de blâme. Ex. : *Ludovicus rex*, Louis le roi, celui qui est roi, et non pas un autre.—*Mitius augur multa narrare de Lælio socero suo solebat.*

Mais, dès qu'ils n'ont plus cette force de distinction ils se mettent avant le nom principal. Ex. : *Rex Ludovicus*, le roi Louis, celui qui s'appelle Louis.—*Urbis Roma.*—*Quum ad poetam Ennium venisset.* CIC.

Les substantifs régis par d'autres substantifs, ou placés à un cas oblique, se mettent généralement en premier lieu. Ex. : *Felicitatis causa* ; *Deorum potestas*. Cependant on s'écarte de cette règle dès que l'euphonie le demande. Ainsi, il vaut mieux dire *ullo genere laudis* que *ullo laudis genere* ;—*se Galli fiducia loci continebant* que *se Galli loci fiducia continebant*.

Souvent même, pour le seul motif d'une plus grande clarté, ou uniquement pour répandre sur la phrase plus de variété et de grâce, on emploiera l'une et l'autre de ces constructions. Ex. : *Et certe in armis, militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus multum juvant.* CIC.—*Utrum plures arbitramini per hosce annos militum vestrorum armis hostium urbes, an hibernis sociorum civitates esse deletas?* CIC.

2. L'adjectif se met presque toujours avant son substantif, quand il l'affecte uniquement. Ex. : *Neque enim turpis mors forti viro potes accidere.* CIC.—*Quum hujus nefarii belli acerrimos duces Romæ reliquisset.* CIC.—*Tantum apud me grati animi fidelis memoria voluit.* CIC.

Cependant il peut se mettre après 1° Quand il a toute la force d'un attribut. Ex. : *Sedem quidem stabilem et domicilium certum non habebit,* c'est-à-dire, *sedem (quæ sit stabilis), domicilium (quod sit certum.)* 2° Quand par la pensée, il se rattache moins au substantif dont il est rapproché, qu'à un autre mot avec lequel il forme un sens particulier. Ex. : *Virtutis laus omnis in actione consistit,* Le mérite de la vertu est tout dans la pratique.—*Actio sola per se magna—Ut causæ singulæ defendantur a pluribus.—Animo fideli in dominum.—Superioris anni munitiones integræ manebant.* 3° Dans certaines formules consacrées par l'usage, et où l'adjectif semble avoir plus d'importance que le substantif, comme *Dii immortales, populus romanus, res militaris, pontifex maximus, Jupiter optimus.*

Enfin, il y a des cas où la place de l'adjectif est à peu

près indifférente, et c'est à l'oreille alors à choisir.

Ex. : *Obstupescant posteri certe, pugnas innumerabiles incredibiles victorias, monumenta innumera, triumphos audientes et legentes tuos.* CIC.

Il est élégant de placer entre l'adjectif et le substantif des mots qui en déterminent l'idée. Ex. : *Incredibilis apud Tenedum pugna illa navalis.* CIC.—*Magnum animo cepi dolorem.* — *Celebri quondam urbe.*

On peut même les séparer par un nom, un pronom, un verbe ou un adverbe quelconques. Ex. : *Quum ipse litteram Socrates nullam reliquisset.*—*Magna me molestia liberabis*—*Desine bonos petulantissima consecrari lingua.* — *Maximus repente terror illos invasit.*

3. Les pronoms personnels et possessifs, rapprochés les uns des autres, contribuent beaucoup à la clarté et à l'élégance. Ex. : *Mea mihi conscientia pluris est quam omnium sermo.*—*Illud mihi ipsi celeriter nuntiatum est.*—*Perfecisti ut nemo sine litteris meis se tibi esse commendatum putaret.*

Les pronoms relatifs se mettent bien devant leur antécédent. Ex. : *Quas scripsistis litteras, ex mihi fuerunt jucundissimæ.*—*Ut, qualis haberi vellet, talis esset.*—*Quod si, quam audax est ad conandum, tam esset obscurus in agendo, forsitan aliqua in re nos aliquando fefellisset.* CIC.

5. Le verbe se met presque toujours après le mot qui lui sert de régime, *hominem excepit, afflictum erexi, sedere jussit.* Excepté : 1<sup>o</sup> Quand la phrase serait trop longue pour que l'attention pût se soutenir jusqu'à la fin, ou quand elle se terminerait par plusieurs verbes ;

et alors il se met ordinairement au commencement.

**Ex.** : *Demonstrat se incolumem esse non posse, et non, Se incolumem esse non posse demonstrat.* 2<sup>o</sup> Quand, pour rompre la monotonie ou pour laisser plus de force à un autre mot, on le place à dessein, soit entre un substantif et son adjectif ou son pronom, soit entre deux régimes ou deux sujets. **Ex.** : *Memoriam reliquere præclaram.—Aufert enim sensus, actionemque tollit omnem.—Fortuna, quidquid est prospere gestum, id pene omne ducit suum.—Mors quidem illata per scelus iisdem et pænis teneatur et legibus.* Cic.

Le verbe *sum* a beaucoup de grâce au commencement de la phrase, ou après les mots *nullus, nihil, nemo*. **Ex.** : *Fuit illa ista quondam in hac republica virtus.—Erant hæc difficultates belli gerendi.—Nemo erit tam injustus rerum æstimator, qui...*

Souvent le verbe *sum* se sépare bien du participe avec lequel il forme un temps composé. **Ex.** : *Jam omnis fracta dissentio est armis.—Oppressa virtute audacia est.—Quod si jam sint id quod cum summo furore cupiunt adepti.* Cic.

7. Les participes et les adjectifs verbaux ont plus de force et de grâce quand ils sont à la fin ou au commencement de la phrase. **Ex.** : *Ipsam quidem gloriam per se nunquam putavi expetendam.—Tollendum est igitur in rebus contrahendis omné mendacium.—Neminem tam stultum fore, qui non videat conjurationem esse factam.*

7. Les particules adverbiales qui ont entre elles une signification analogue, vont très-bien les unes à côté

des autres. Ex. : *Ut tandem aliquando metuere desideramus.*—*Vivit ? Imo vero etiam in senatum venit !*—*Nunc jam aperte rempublicam detis.*—*Nunc quidem profecto Romæ est.* Cic.

8. Les *conjonctions* se mettent en général au commencement de la phrase ; cependant *autem, vero, enim* et les enclitiques *que, -ne, -ve*, ne se mettent qu'après un mot. D'autres, comme *præterea, ergo, igitur, tamen*, se mettent tantôt au commencement, tantôt après le premier mot ; mais il faut remarquer qu'alors elles n'ont plus la même force conjonctive, quoiqu'elles puissent être d'ailleurs très-élegamment placées.

Les *conjonctions* *si, ut, cum, dum, ne*, aiment à se rapprocher du verbe, surtout lorsque la phrase commence par un pronom. Ex. : *Hoc nos si facere volumus*—*Homines nos ut esse meminimus.*—*Magnum auri pondus cum attulissent.*—*De Aufidio non puto te expectare dum scribam.*—*In sententiam ne diceret recusavit.*

9. La *préposition* peut être séparée de son régime par un ou même plusieurs mots qui servent de complément à ce régime. Ex. : *In hostium numero.*—*De omnium populorum sententia.*—*Ad recte discendas litteras græcas.*

Certaines *prépositions*, surtout *ex, de, in, cum*, se mettent quelquefois très-élegamment entre l'adjectif, et le substantif, pourvu que ce substantif soit en dernier lieu. Ex. : *Amplissimis ex ordinibus.*—*Aliis de rebus.*—*Omni autem in sede ac loco.*—*Mirum in modum.*—*Summo cum imperio.*

10. Les *adverbes* doivent être mis après les adjectifs

ou après les autres adverbes qui en dépendent ou en affectent le sens. Ex. : *Durum admodum mihi videbatur* ; il me paraissait bien dur de... *Facilius multo pro tua prudentia judicabis.*

Et, quand l'adverbe est devant, il est élégant de mettre quelque mot entre deux. Ex. : *Multo tamen pauciores oratores quam poetæ boni reperiuntur.*

11. Quand deux mots sont liés par une conjonction, on insère fort élégamment devant la conjonction quelque mot qui ait du rapport à tous les deux. Ex. : *Magnum opus omnino et arduum, Brute, conamur.* — *Deos autem placatos pietas efficit et sanctitas.* — *Simul atque editi in lucem et suscepti sumus.*

12. Il est élégant de mettre en regard les termes répétés, ceux qui présentent un rapprochement ou une opposition de sens et d'idées. Ex. : *Quandiu vixit, vixit in luctu.* — *Cato mirari se aiebat, quod non rideret aruspex, aruspiceum quum videret.* — *Fortes fortitudinis exempla præbent.* — *Neque ex ignavo strenuus, neque fortis ex timido fiet miles.*

#### REMARQUE SUR LA LIAISON DES PHRASES.

Il y a dans la liaison des phrases, une différence essentielle entre le latin et le français. La langue française ne se surcharge point de ces particules *transitives* qui la rendraient traînante sans lui donner plus de clarté. La langue latine, au contraire, affectionnant surtout le style périodique, ne se contente pas de marquer les liaisons essentielles; elle se plaît encore à grouper autour de l'idée principale toutes les autres

idées qui s'y rattachent, et à rendre ce rapport plus sensible par l'emploi de certains pronoms et de certaines particules conjonctives, que l'on ne prendrait pas la peine d'exprimer en français.

1<sup>o</sup> On emploie les pronoms *relatifs* et *démonstratifs* pour rappeler le sujet ou l'objet principal de la phrase précédente. Ex. : *Qui quum venissent...*—*Hi postquam abierunt...*—*Quibus ita confectis...*—*Cujus hæc fuit oratio...* C'est ce que l'on peut remarquer dans l'exemple suivant.

Parvis enim momentis multa natura aut affingit, aut mutat. aut detrahit; *quod* ne dubitare possimus, maximo est argumento quod paulo ante in iterum Cæsaris contigit. *Qui* quum immolaret, illo die quo primum in sella aurea sedit, et cum purpurea veste processit, in extis bovis optimi cor non fuit. . . *Qua* ille reinovitate percussus, quum Spurinna diceret timendum esse ne et corpus et vita deficeret; *earum* enim rerum utrumque a corde proficiat. Postero die caput in jecore non fuit. *Quæ* quidem illi portendebantur a diis immortalibus, ut videret interitum, non ut careret.

CIC. *de Divin.* I, 52.

La nature n'a besoin que de courts instants pour ajouter, changer ou diminuer; nous en avons une preuve dans ce qui arriva un peu avant la mort de César. Comme il faisait un sacrifice, le jour qu'il s'assit pour la première fois sur un siège d'or, et qu'il parut en robe de pourpre, il se trouva que, dans les entrailles du bœuf gras, il n'y avait pas de cœur. Sa surprise fut d'autant plus grande, que, selon Spurinna, il était à craindre que le conseil et la vie ne fissent défaut; parce que l'un et l'autre partent du cœur. Le lendemain, le foie n'avait pas de tête. Sans doute, les dieux immortels lui envoyaient ces signes pour lui annoncer sa mort, et non pour la lui faire éviter.

2<sup>o</sup> Parmi les *conjonctions*, les unes sont simplement affirmatives ou restrictives, et laissent attendre une seconde particule correspondante ou adversative, comme *quidem*, *profecto*, *scilicet*, *nempe*, *nimirum*, qui sont ordinairement suivies de *autem*, *vero*, *sed*, *tamen*; les autres rendent raison de ce qui précède, comme

*igitur, ergo, nam, enim, etenim, quippe, etc.* Dans l'exemple suivant, les conjonctions sont mises en italiques, et l'on peut remarquer que le français se passe bien de les rendre.

Quibus de rebus, quum essem cum Quinto fratre in Tusculano, disputatum est. *Nam*, quum ambulandi causa in Lyceum venissemus [id *enim* superior gymnasio nomen est] : Perlegi, ille inquit, tuum paulo ante tertium de natura deorum ; in quo disputatio Cottæ, quanquam labefactavit sententiam meam, non funditus tamen sustulit—Optime *vero*, inquam : *et enim* ipse Cotta sic disputat, ut Stoicorum magis argumento confutet, quam hominum debeat religionem.—*Tum* Quintus : Dicitur *quidem* stud, inquit, a Cotta, et vero sæpius, credo, ne communia jura migrare videatur ; *sed* studio contra Stoicos deserendi, deos mihi videtur funditus tollere.

Cic. de Divin. I, 5.

Comme j'étais à Tusculum avec mon frère Quintus, l'on discuta ces matières. Nous étions allés nous promener au Lycée [c'est le nom du gymnase supérieur] : Je viens de parcourir, me dit-il, votre troisième livre de la nature des dieux, et, quoique la dissertation de Cotta ait affaibli ma conviction, elle ne l'a point toutefois entièrement détruite.—Vous avez raison, répondis-je le but de Cotta est plutôt de réfuter les arguments des Stoïciens, que de renverser les opinions religieuses des hommes.—Oui, sans doute, répliqua Quintus ; Cotta parle ainsi, même un peu souvent, peut-être, pour ne point paraître abandonner le culte public ; mais il me semble que, pour le plaisir de discuter contre les Stoïciens, il supprime complètement les dieux.

